



# La crise des CTS \*, un précipité du désengagement de l'État, vers la destruction du service public

jeudi 27 juin 2019, par [Bariaud](#)

## ACTUALITÉ

### LA CRISE DES CTS \*, UN PRÉCIPITÉ DU DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT, VERS LA DESTRUCTION DU SERVICE PUBLIC

Le mouvement des gilets jaunes aura donné de l'énergie et délié les langues d'autres groupes sociaux au point qu'ils s'organisent indépendamment des formations syndicales ou politiques telles que nous les connaissons.

Dans le champ de l'activité du sport le collectif des 1000 (plus de 1300 CTS signataires) se réclamant apolitique et asyndical, est venu s'agréger aux forces syndicales au moment de l'annonce fracassante de l'externalisation des CTS.

La lutte que le SNPJS-CGT conduit depuis lors pour faire barrage aux décisions gouvernementales de liquider le service public du sport est toujours animée d'une volonté de construction de convergence avec les autres secteurs des ministères sociaux, eux-aussi touchés par le désengagement de l'État. La recherche de l'unité intersyndicale est aussi un axe de travail.

Un socle de revendications communes nous fédère au point de constituer une force opposable au politique ainsi résumée en quelques mots : quitter les ministères sociaux pour reconfigurer tous les métiers autour des missions éducatives.

Les agences du Ministère des sports et du Secrétariat d'État à la jeunesse sauvegardent leurs compétences spécifiques métiers et leurs missions dédiées aux politiques de développement des activités physiques et sportives ou socio-culturelles dans le seul champ de l'éducation.

Pour ce faire nous appelons à la création d'un Pôle éducatif jeunesse et sports. Le lien dialogue entre les deux venants depuis l'écroulement du Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative peut être encore recréé : c'est notre volonté de redonner une place prépondérante à l'édu-

cation populaire en articulation avec l'Éducation nationale.

Les parlementaires ont entendu nos arguments concernant la nécessité de défendre et de valoriser nos métiers, lesquels concourent à la formation de l'individu seul et en collectif, au développement de la vie associative dans les territoires.

Actuellement le sport fait débat dans l'hémicycle, des députés de différents bords politiques viennent de demander une commission d'enquête sur les CTS. Au Sénat une mission d'information sur l'avenir des CTS vient d'être créée. Le sujet intéresse largement le modèle sportif gouvernemental imposé autoritairement par les premières de cordée. Il inaspire le dessin politique de marchandisation

du sport au détriment du fonctionnement des clubs véritables créateurs de lien social et d'expression des bénévoles.

Nous combattons en modèle économique de sport au service de la grande distribution d'articles de sport. Il est insoutenable que les agences JS jouent les cobayes de la loi transformation de la fonction publique. Nous ne laisserons pas la Ministre réprimer ses personnels, ni détecter le code du sport à des fins d'externalisation des salariés du privé qui seraient alors condamnés à encore plus de précipité.

En conséquence nous entamons aussi une démarche de recours contre l'agence nationale du sport.

\* CTS : Cadres Techniques Sportifs



09

Le 14/11/19 - 27/06/2019

Le mouvement des gilets jaunes aura donné de l'énergie et délié les langues d'autres groupes sociaux au point qu'ils s'organisent indépendamment des formations syndicales ou politiques telles que nous les connaissons.

Dans le champ de l'activité du sport, le collectif des 1000 (plus de 1300 CTS signataires) se réclamant apolitique et asyndical, est venu s'agréger aux forces syndicales au moment de l'annonce fracassante de l'externalisation des CTS.

La lutte que le SNPJS-CGT conduit depuis lors pour faire barrage aux décisions gouvernementales de liquider le service public du sport est toujours animée d'une volonté de construction de convergence avec les autres secteurs des ministères sociaux, eux-aussi touchés par le désengagement de l'état. La recherche de l'unité intersyndicale est aussi un axe de travail.

Un socle de revendications communes nous fédère au point de constituer une force opposable au politique ainsi résumée en quelques mots : quitter les ministères sociaux pour reconfigurer tous les métiers autour des missions éducatives.

Les agent·es du Ministère des sports et du Secrétariat d'état à la jeunesse sauvegarderont leurs compétences spécifiques métiers et leurs missions dédiées aux politiques de développement des activités physiques et sportives ou socio-culturelles dans le seul champ de l'éducatif.

Pour se faire nous appelons à la création d'un Pôle éducatif jeunesse et sports. Le lien disloqué entre les deux versants depuis l'éclatement du Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative peut être encore recréé : c'est notre volonté de redonner une place prépondérante à l'éducation populaire en articulation avec l'éducation nationale.

Les parlementaires ont entendu nos arguments concernant la nécessité de défendre et de valoriser nos métiers, lesquels concourent à la formation de l'individu seul et en collectif, au développement de la vie associative dans les territoires.

Actuellement le sport fait débat dans l'hémicycle, des député·es de différents bords politiques viennent de demander une commission d'enquête sur les CTS. Au Sénat une mission d'information sur l'avenir des CTS vient d'être créée. Le sujet interroge largement le modèle sportif gouvernemental imposé autoritairement par les premier·es de cordée. Il masque le dessein politique de marchandisation du sport au détriment du foisonnement des clubs véritables créateurs de lien social et d'expression des bénévoles.

Nous combattons ce modèle économique du sport au service de la grande distribution d'articles de sport. Il est insoutenable que les agent·es JS jouent les cobayes de la loi transformation de la fonction publique. Nous ne laisserons pas la Ministre mépriser ses personnels, ni détricoter le code du sport à des fins d'ubérisation des salarié·es du privé qui seraient alors condamnés à encore plus de précarité.

En conséquence nous entamons aussi une démarche de recours contre l'agence nationale du sport.

\* CTS : Cadres Techniques Sportifs.